

Réf: Dossier N° : 47424

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « PROPICE COTE D'IVOIRE »

Siège social : ABIDJAN - YOPOUGON ZONE INDUSTRIELLE, 06 BP
2812 ABJ 06

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12 Mars 2018, et enregistrés au CEPICI le 22 Mars 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « PROPICE COTE D'IVOIRE » .

Objet: fabrication et vente des pointes et fil de fer ; ferronnerie ; import et export

Capital social: 3 000 000 F CFA divisé en Trois Cents (300) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - YOPOUGON ZONE INDUSTRIELLE, 06 BP
2812 ABJ 06

GERANT: Monsieur YAO ZHILIN.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-07843 du 22/03/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°7565 du 22/03/2018

